## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# GREVE DE LA FAIM Steve ROLDAN

Lors de la C.I.C. du jeudi 27 janvier 2022 aucun allégement des mesures restrictives de liberté n'a été annoncé. Pourtant ce même jour les chiffres étaient les suivants (données Covid Tracker) :

	France	Guyane
Taux d'incidence	3 792	1 180
Tension hospitalière	71,70 %	42,0 %
Taux positivité	28,68 %	29,2 %
Taux de reproduction	1,1	0,6

Alors qu'en France les bars et restaurants ne sont soumis à aucun couvrefeu, la Guyane (département dont les chiffres Covid sont meilleurs que tous les départements de métropole) continue de nous imposer une fermeture à 22h30. Des mesures restrictives de liberté ne devraient être prise que pour une situation sanitaire grave et non en fonction d'un taux de vaccination.

Par ailleurs cette situation favorise l'explosion de soirées et de bars illégaux source de problèmes de sécurité (agressions, coup de feu...); de santé publique (aucun contrôle des pass sanitaires, des règles d'hygiène...); mais aussi et surtout met notre profession dans une situation de détresse que semble ne pas mesurer les représentants de l'Etat.

Cette situation a fait naître en moi une colère emprunte de désespoir, j'ai pris la décision de faire une grève de la faim qui durera tant qu'on ne nous laissera pas travailler normalement, dès lors que la situation sanitaire le permet.



#### SOUTIEN À STEVE ROLDAN SUITE À SON ANNONCE D'ENTAMER UNE « GREVE DE LA FAIM »

Vendredi 28 janvier 2022

Suite à l'annonce de Steve Roldan, Représentant du Syndicat des Hôteliers, Restaurateurs, Brasseries, Bars, Cafetiers et Discothèques de Guyane, et Gérant du bar Hitbox sur Cayenne, d'entamer ce jour, vendredi 28 janvier 2022 une « grève de la faim », le Comité du Tourisme de la Guyane et son Conseil d'Administration où il siège, lui apportent leur profond soutien.

L'homme entend manifester ainsi sa légitime colère, voire son désespoir face aux mesures de freinage contre la Covid-19, comme le couvre-feu, qui perdurent depuis plusieurs mois sur le Territoire, malgré la diminution des chiffres annoncée lors de la dernière Cellule Interministérielle de Crise (CIC) du jeudi 27 janvier 2022.

Le secteur du Tourisme et particulièrement celui de la Restauration est lourdement sinistré par la crise sanitaire et plusieurs acteurs peinent à poursuivre leur activité professionnelle.

Afin de témoigner à Steve Roldan ma totale solidarité, je lui rendrai visite le dimanche 30 janvier prochain et l'accompagnerai dans son jeûne la journée du lundi 31 janvier 2022.

Je réitère ma demande auprès des autorités d'alléger ou de supprimer certaines mesures, afin de garantir en toute sécurité la survie de la filière touristique et économique de la Destination Guyane.



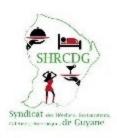
Jean Luc LE WEST

Président du Comité du Tourisme de la Guyane

Vice-Président à la Collectivité Territoriale - Délégué à l'Économie et au Tourisme

Naturellement généreuse

www.svyane-amazonie.fr



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### du Syndicat des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers et Discothèques de Guyane (SHRCDG)

#### **GREVE DE LA FAIM DE STEVE ROLDAN**

L'un de nos adhérents vient d'annoncer qu'il avait entamé une grève de la faim. Pour le Syndicat des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers et Discothèques de Guyane (SHRCDG) les motivations de cette action sont pleinement légitimes et le reflet du sentiment de l'ensemble de nos adhérents et confrères.

Par conséquent, si nous regrettons qu'il faille en arriver là pour être entendu et compris, nous soutenons totalement les interrogations de Mr Roldan :

- Pourquoi maintenir un couvre-feu en Guyane alors que ni la tension hospitalière ni le taux d'incidence ne le justifie au regard de ce qu'il se passe en métropole (où aucun couvre-feu n'est en vigueur malgré des chiffres beaucoup plus inquiétants)?
- La vocation du passe sanitaire (et bientôt vaccinal) n'est-elle justement pas de nous permettre de travailler normalement malgré la circulation du virus ?
- Pourquoi continuer de favoriser les soirées et les bars illégaux par ces mesures restrictives alors même que c'est là où les risques sanitaires et de sécurité sont les plus importants ?

Nous appelons au plus vite les représentants de l'Etat à prendre la mesure des sentiments d'injustice, de colère et de désespoir de notre profession.

Présidente du SHRCDG: Liliane DESTEMBERT - 0694 20 10 66 Vice-Président: Philippe ALCIDE DIT CLAUZEL -0694 23 38 34





Cayenne, le 27 JANVIER 2022

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le parti Nouvelle Force de Guyane constate que malgré la baisse du nombre de contaminations et le fait que la Guyane ait un des taux d'incidence le plus bas, les mesures de restrictions, notamment pour les restaurateurs n'ont pas été assouplies.

Aujourd'hui, le désespoir s'installe au sein des socio-professionnels, au point que M. Steeve RODAN, gérant du HITBOX menace de faire une grève de la faim.

NFG demande à M. le PREFET de considérer cet acte de détresse comme une alerte sur les conséquences de ces restrictions sur l'économie guyanaise.

**NFG** apporte son total soutien à Steeve ROLDAN et à l'ensemble des socio-professionnels de la Guyane.

La Secrétaire Générale Adjointe

Myrtha CATTIER

Tél: 0694.90.86.56

Email: contact@nfguyane.fr Site: www.nfguyane.fr

Paris, le 28 janvier 2022



#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### SOUTIEN À STEVE ROLDAN, REPRÉSENTANT DU SYNDICAT DES HÔTELIERS

MARIE-LAURE PHINÉRA-HORTH

SENATRICE DE LA GUYANE

MEMBRE
DE LA COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DELEGATION SENATORIALE OUTRE-MER La sénatrice Marie-Laure PHINÉRA-HORTH apporte son total soutien à Monsieur Steve ROLDAN, représentant du syndicat des hôteliers, bars, restaurateurs, discothèques, cafetiers de Guyane qui entame ce jour une grève de la faim. Il entend ainsi dénoncer les mesures de freinage qui pénalisent ce secteur d'activité depuis plusieurs mois maintenant.

Pour la sénatrice PHINÉRA-HORTH, ces mesures compromettent l'avenir des entreprises guyanaises alors qu'elles ont été durement éprouvées depuis deux ans. Aussi, elle estime que la situation sanitaire en Guyane, avec une baisse très sensible des chiffres ces derniers jours, appelle à une levée des restrictions voire un allègement des mesures.

Les derniers chiffres issus de la Cellule interministérielle de crise confirment que la tension hospitalière en Guyane est bien inférieure à celle de la France hexagonale. Elle rappelle que malgré une situation alarmante en France hexagonale, les bars et restaurants ne sont soumis à aucun couvre-feu.

Dans ce contexte, la sénatrice Marie-Laure PHINÉRA-HORTH considère qu'il eut été préférable d'engager un travail de concertation avec le syndicat des hôteliers, bars et restaurateurs en prenant en compte les chiffres de la CIC.

Dans l'attente d'annonces qu'elle espère positives, Marie-Laure PHINÉRA-HORTH reste totalement mobilisée et soutiendra Monsieur Steve ROLDAN dans cette lutte qu'il mène pour la survie des entreprises guyanaises.

Marie-Laure PHINÉRA-HORTH



Date: 28/01/2022

Objet : Communiqué

## « CRI DE DESESPOIR D'UN CHEF D'ENTREPRISE »

Madame Sandra TROCHIMARA Maire de la Ville de Cayenne partage le cri de désespoir lancé ce 28 janvier par un chef d'entreprise Monsieur Steve ROLDAN Gérant du Hitbox qui ainsi exprime sa colère face aux mesures restrictives qui impactent lourdement l'activité et la survie des bars et des restaurants de la majorité du territoire.

Choisir de protester par un acte comme celui de la « grève de la faim » traduit une détermination sans faille pour une cause juste dans un contexte certes particulier, celui d'une crise sanitaire sans précédent.

Madame le Maire de Cayenne soutient entièrement la posture de Monsieur Steve ROLDAN et de tous les professionnels confrontés à ce risque majeur qui est celui de la gangrène de la faillite et demande à Monsieur le Préfet de réajuster les mesures en faveur des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et des bars afin d'enrayer un autre risque d'épidémie, celui de la grève de la faim de tous ces chefs d'entreprise en situation de « mettre la clé non dans la porte mais sous la porte!

Sandra TROCHIMARA

